



Pôle Accompagnement socio-judiciaire

Service Placement à l'extérieur

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

89 rue Maberly – BP 61629 – 80016 AMIENS CEDEX
Tél. : 03 22 66 46 40
Mail : accompagnement-sociojudiciaire@apremis.fr

I- L'activité de 2016 à 2023

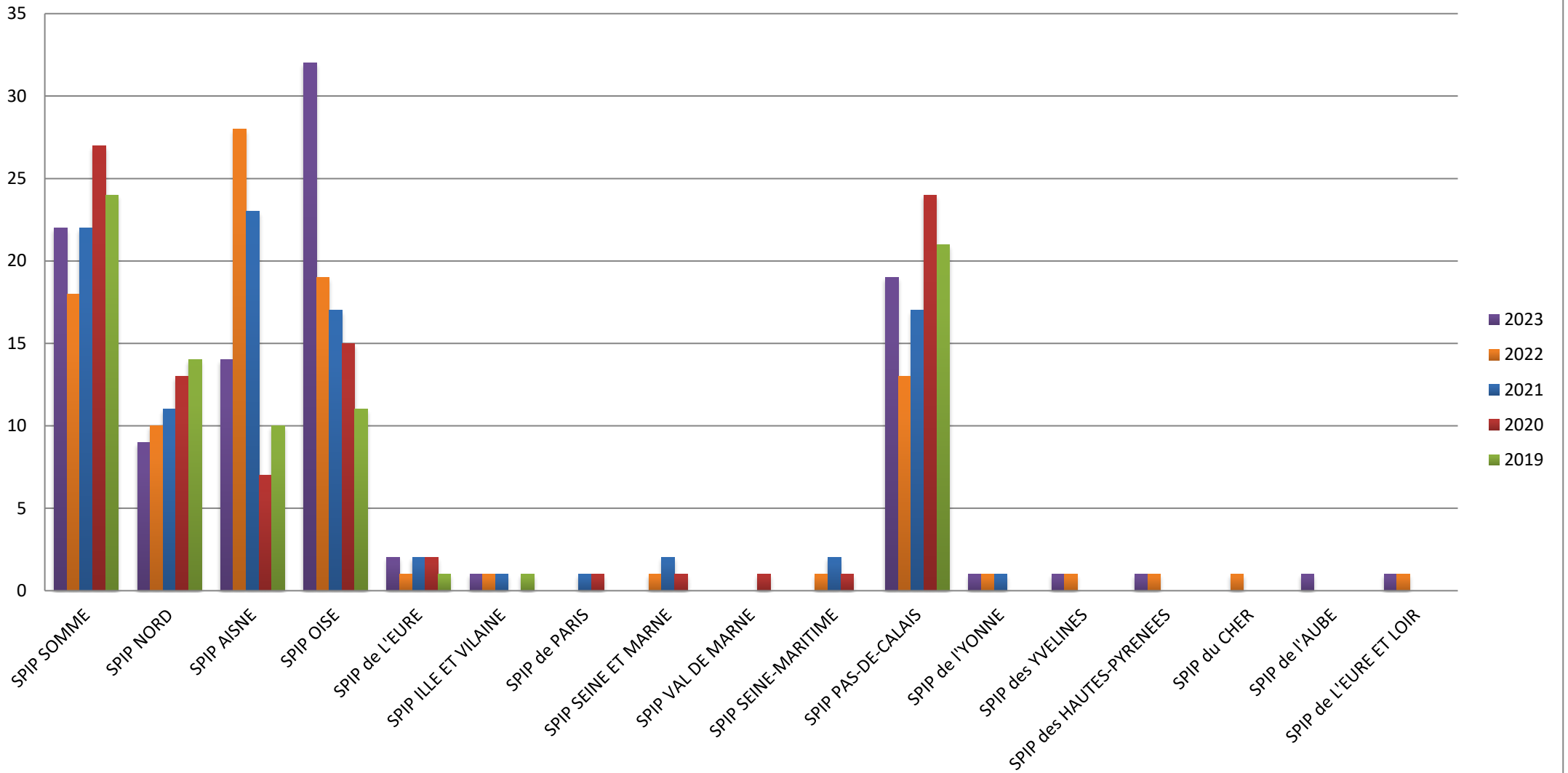
	2023 45 places	2022 40 places	2021 40 places	2020 40 places	2019 40 places	2018 40 places	2017 40 places	2016 40 places	2015 40 places
Nombre de personnes accueillies	104	97	99	92	82	55	69	64	74
Nombre de journées placement extérieur	15532	15050	14085	12832	11117	7456	10504	7946	9340
Nombre d'entrées	69	55	61	50	61	37	42	46	48
Nombre de sorties	62	62	57	54	40	34	51	37	56
Nombre de mesures révoquées	10 (9.6%)	11 (11.3 %)	11 (11.1 %)	7 (7.6%)	5 (6.10 %)	8 (14.55%)	5 (7%)	13 (20%)	21 (37,5%)
Taux d'occupation	94.56 %	103.08 %	96.47 %	87.89 %	76.14 %	51.06 %	71.95 %	55 %	65 %
Personnes présentes au 31/12	42	35	40	38	40	21	18	27	18

Etablissements d'origine du Public accueilli

du 01/01/2023 au 31/12/2023

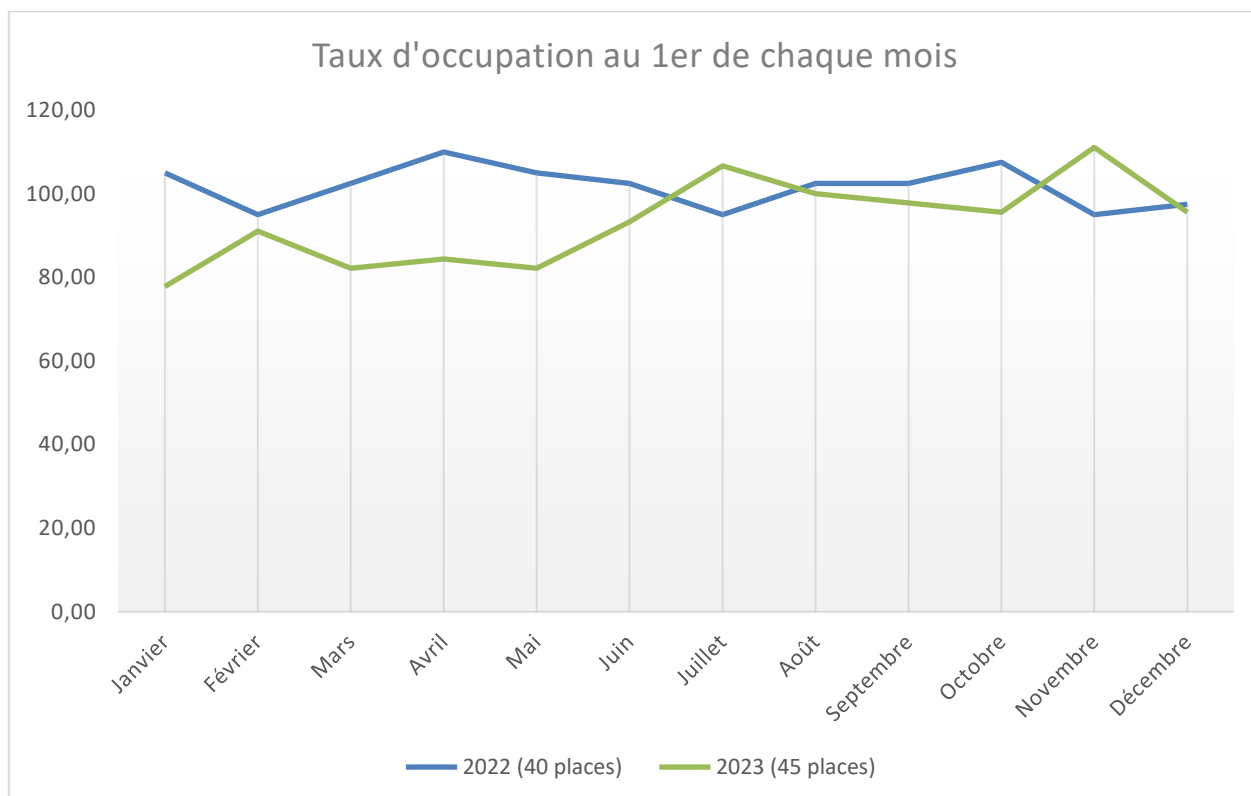
Etablissements d'origine	Nombre de personnes en 2023	Nombre de personnes en 2022	Nombre de personnes en 2021	Nombre de personnes en 2020	Nombre de personnes en 2019	2023%	2022%	2021%	2020%	2019%
Maison d'Arrêt d'Amiens	18	14	17	16	10	17.31	14.44	17.17	17.39%	12.20%
SPIP de la Somme (723-15)	4	4	5	11	14	3.85	4.12	5.05	11.96%	17.07%
Total SPIP de la Somme	22	18	22	27	24	21.15	18.56	22.22	29.35%	29.27%
CP Maubeuge	1	3	1	3	4	0.96	3.09	1.01	3.26%	4.88%
Annœullin	7	7	10	10	10	6.73	7.22	10.1	10.87%	12.20%
Douai	1					0.96				
Total SPIP du Nord	9	10	11	13	14	8.65	10.31	11.11	14.13%	17.07%
CP Laon	13	27	23	6	10	12.50	27.84	23.23	6.52%	12.20%
Château-Thierry	1	1		1		0.96	1.03		1.09%	
Total SPIP de l'Aisne	14	28	23	7	10	13.46	28.87	23.23	7.61%	12.20%
CP Liancourt	26	14	11	9	6	25.00	14.44	11.11	9.78%	7.32%
Compiègne					5					6.10%
Beauvais	6	5	6	6		5.77	5.15	6.06	6.52%	
Total SPIP de l'Oise	32	19	17	15	11	30.77	19.59	17.17	16.30%	13.41%
MA Le Havre			1	1				1.01	1.09%	
MA de ROUEN		1	1				1.03	1.01		
Total SPIP Seine Maritime		1	2				1.03	2.02		
CD Bapaume	11	9	14	18	13	10.58	9.28	14.14	19.57%	15.85%
Béthune		1	1	1			1.03	1.01	1.09%	
Arras										
Longuenesse	7	3	2	5	8	6.73	3.09	2.02	5.43%	9.76%
Vendin le Vieil	1					0.96				
Total Pas-de-Calais	19	13	17	24	21	18.27	13.4	17.17	26.09%	25.61%
CD Val de Reuil (SPIP de l'Eure)	2	1	2	2	1	1.92	1.03	2.02	2.17%	1.22%
CP de REAU (SPIP de Seine et Marne)		1	1				1.03	1.01		
CD de JOUX LA VILLE (SPIP de l'Yonne)	1	1	1			0.96	1.03	1.01		
CP RENNES-VEZIN (SPIP Ille et Vilaine)	1	1	1		1	0.96	1.03	1.01		1.22%
723-15 PARIS (SPIP de PARIS)			1	1				1.01	1.09%	
MA de VILLEPINTE (SPIP Seine et Marne)			1	1				1.01	1.09%	
MA de FRESNES (SPIP Val de Marne)				1					1.09%	
MA FLEURY-MEROGIS (SPIP Yvelines)		1					1.03			
CD de LANNEMEZAN (SPIP des Hautes Pyrénées)	1	1				0.96	1.03			
MA de BOURGES (SPIP du Cher)		1					1.03			
CD de CHATEAUDUN (SPIP de L'Eure et Loir)	1	1				0.96	1.03			
CP de TROYES (SPIP de l'Aube)	1					0.96				
Maison Centrale de POISSY (SPIP des Yvelines)	1					0.96				
TOTAL	104	97	99	92	82	100.00				

Activité 2019-2023



Evolution du taux d'occupation sur l'année 2022 et 2023

Mois / Année	Nombre de personnes présentes au 1 ^{er} du mois		Nombres de personnes accueillies		Nombre de personnes sorties		Taux d'occupation Au 1 ^{er} de chaque moi	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023 (45 places)	2022 (40 places)
Janvier	35	42	10	3	4	7	77.8 %	105 %
Février	41	38	4	7	8	4	91.1 %	95 %
Mars	37	41	9	8	8	5	82.2 %	102.5 %
Avril	38	44	3	4	4	6	84.4 %	110 %
Mai	37	42	6	5	1	6	82.2 %	105 %
Juin	42	41	8	5	2	8	93.3 %	102.5 %
Juillet	48	38	3	6	6	3	106.7 %	95 %
Août	45	41	2	3	3	3	100 %	102.5 %
Septembre	44	41	7	6	8	4	97.8 %	102.5 %
Octobre	43	43	9	1	2	6	95.6 %	107.5 %
Novembre	50	38	3	5	10	4	111.1 %	95 %
Décembre	43	35	5	2	6	6	95.6 %	97.5 %



42 personnes étaient présentes au 31/12/2023 (35 personnes au 31/12/2022)

Les demandes de placement extérieur

Etablissement d'origine des demandes	2023	2022	2021	2020	2019	2018
SPIP du Nord Maubeuge : 16 Lille-Annœullin : 14 Douai : 0 Valenciennes : 4 Sequedin : 5	39	30	33	33	31	25
SPIP de la Somme Maison d'Arrêt d'Amiens : 57 Milieu ouvert MA Amiens : 5	62	36	20	30	47	53
SPIP de l'Aisne Laon : 37 Château-Thierry : 0	37	30	56	30	23	33
SPIP de l'Oise Liancourt : 59 Beauvais : 23	82	74	55	35	45	22
SPIP du Pas-de-Calais Bapaume : 47 Arras : 1 Longuenesse : 11 Béthune : 0 Boulogne sur mer : 1 Vendi le Vieil : 2	62	49	70	58	85	77
SPIP Seine Maritime	1		1	2	2	2
SPIP de l'Eure Val de Reuil : 3 Evreux : 1	4	4	3	4	3	4
SPIP de l'Orne				1		1
SPIP Ille et Vilaine			1		2	2
SPIP du MORBIHAN					1	
SPIP du CALVADOS					1	
Hors inter région DI de PARIS : 5 DI de STRASBOURG : 1 DI de LYON : 1 DI de BORDEAUX : 3 DI de MARSEILLE : 1 DI de TOULOUSE : 1 DI de DIJON : 1	13	16	15	6	12	11
TOTAL	300	239	254	199	252	230

En 2023, **300** courriers de demande de placement extérieur ont été adressés à notre association : **290** hommes et **10** femmes (235 hommes et 4 femmes en 2022, 245 hommes en 2021 et 9 femmes, 199 hommes en 2020 et 2 femmes ; 246 hommes en 2019 et 6 femmes)

- Nombre de demandes : **300** (239 en 2022, 254 en 2021, 199 en 2020, 246 en 2019)
- Nombre de questionnaires envoyés : **295** (239 en 2022, 254 en 2021, 199 en 2020, 252 en 2019)
- Nombre de retours de questionnaires : **262** (182 en 2022, 182 en 2021, 165 en 2020, 186 en 2019)

Dès réception du questionnaire un contact est pris avec chaque CPIP afin d'évaluer la faisabilité de cet aménagement de peine et ainsi programmer un rendez-vous avec notre structure. Le fonctionnement avec le SPIP de la Somme se décline par des rencontres mensuelles avec les deux référentes SPIP/PE. En amont, les CPIP travaillent le projet avec les personnes détenues et nous recevons les questionnaires, et proposons des rendez-vous lors de ces rencontres mensuelles.

Nous réservons 2 plages horaires les lundis et 2 les jeudis afin d'y recevoir les personnes en demande. Avant l'entretien avec un éducateur et la psychologue clinicienne, nous présentons aux personnes le Placement à l'extérieur tel qu'il est pratiqué au sein de notre association (information collective).



Environ **65 informations collectives** ont été organisées en 2023.

- Nombre de rendez-vous proposés: **270** (202 en 2022, 196 en 2021, 205 en 2020, 199 en 2019)
- Nombre de rendez-vous honorés : **119** (109 en 2022, 103 en 2021, 81 en 2020, 111 en 2019)

Suite à cette rencontre, l'équipe pluridisciplinaire se réunit afin de donner un avis sur la demande et la faisabilité du PE. Nous évaluons si notre dispositif est adapté ou non à la personne. Si l'avis est favorable nous contactons à nouveau le CPIP afin de lui communiquer notre réponse et envisager une date d'accueil. Une proposition écrite est envoyée conjointement à la personne et au CPIP. Si l'avis est défavorable, nous effectuons la même procédure.

II- Les personnes accueillies et accompagnées en Placement à l'extérieur

Le public

	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	+66 ans	TOTAL
	18	36	31	10	7	0	102
	17.31%	34.62%	29.81%	9.62%	6.73%	0.00%	98.08%
	0	1	1	0	0	0	2
	0.00%	0.96%	0.96%	0.00%	0.00%	0.00%	1.92%

Les personnes accueillies en PE de moins de 36 ans représentent **51.92 %** des effectifs (les moins de 36 ans représentaient 54.64 % en 2022, 54.55% en 2021, 31.52 % en 2020, 36.59 % en 2019).

Celles entre 26 et 35 ans représentent **34.62 %** (les 36-45 ans représentaient 26.80 % en 2022, les 26-35 ans : 42.27 %, les 36-45 ans : 23.23 % en 2021, les 30-40 ans : 31.52% en 2020, 37.80 % en 2019, 42.59 % en 2018).

Les – de 26 ans représentent **17.31 %** (12.37 % en 2022, 15.16% en 2021, 11.96 % en 2020, 14.63 % en 2019, 5.56 % en 2019).

Les plus de 45 ans représentent **16.34 %** (les plus de 45 représentaient 17.53 % en 2022, 22.22 % en 2021, les plus de 50 ans représentaient 18.48 % en 2020, 8.54% en 2019).

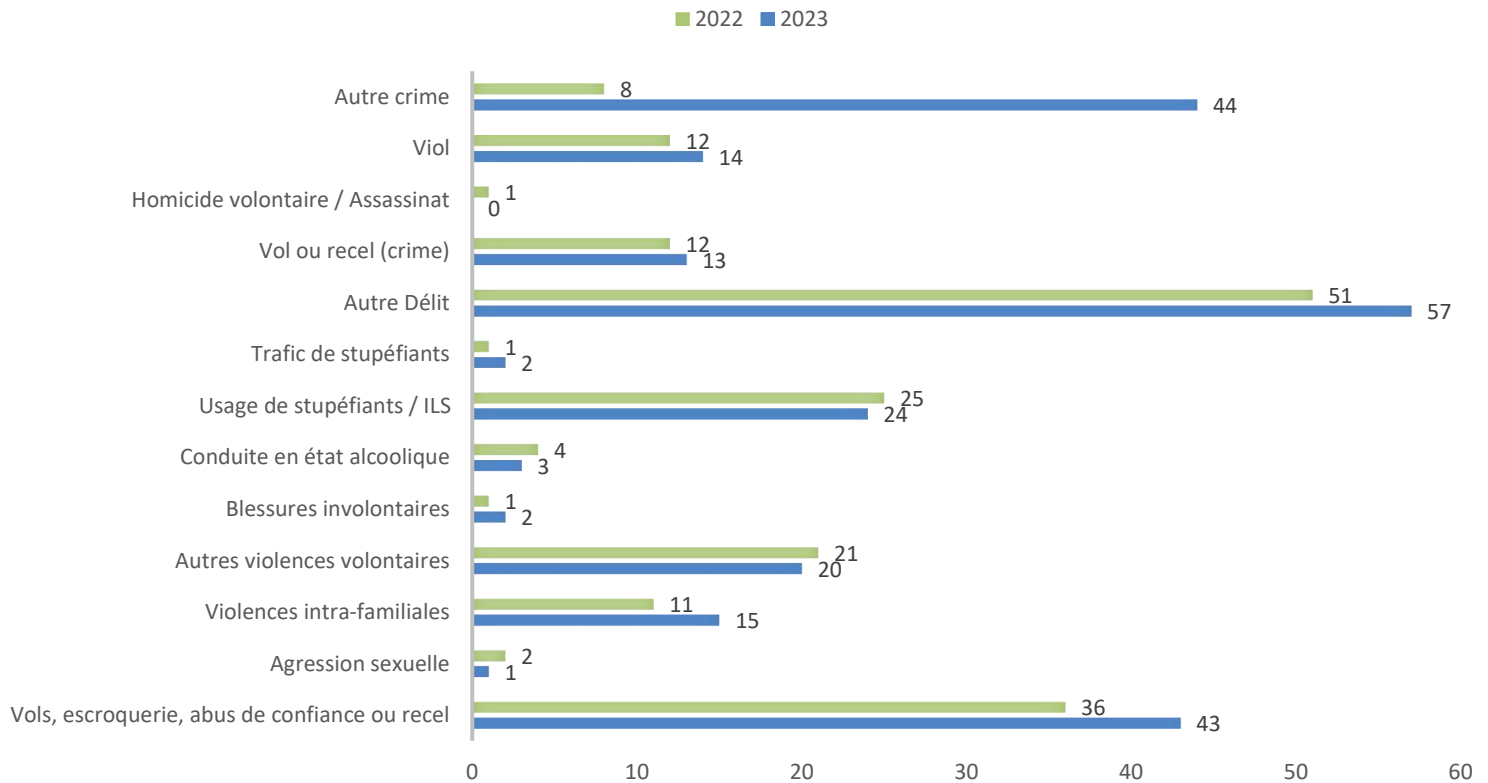
Cette année, nous avons accueilli 2 femmes (3 en 2022, 4 en 2021, 2 en 2020, 4 en 2019).

66 personnes se déclarent **célibataires** et 55 personnes ont des **enfants**

Motif principal de l'incarcération

TOTALS		
167	100%	Infractions correctionnelles
43	25.75	Vols, escroquerie, abus de confiance ou recel
1	0.60	Agression sexuelle
15	8.98	Violences intra-familiales
20	11.98	Autres violences volontaires
0	0.00	Homicide involontaire
2	1.20	Blessures involontaires
3	1.80	Conduite en état alcoolique
24	14.37	Usage de stupéfiants / ILS
2	1.20	Trafic de stupéfiants
0	0.00	Abandon de famille
0	0.00	Non représentation d'enfant
57	34.13	Autre Délit
0	0.00	Non renseigné
71	100%	Infractions criminelles
13	18.31	Vol ou recel
0	0.00	Homicide volontaire / Assassinat
14	19.72	Viol
44	61.97	Autre crime
0	0.00	Non renseigné

INFRACTIONS 2022 - 2023



60.58 % des personnes ne sont pas **primaires** (65.98 % en 2022, 63.64% en 2021, 84.78 % en 2020, 78.05 % en 2019).

Les obligations de soins

Les obligations de soins	2023	2022	2021	2020	2019
Obligation de soins psychologiques simple	50	57	64	51	50
Obligation de soins psychologiques avec suivi France ADDICTIONS	20	18	6	12	10
Obligation de soins psychologiques avec suivi au SESAME	1	3	9	11	3
Obligations de soins en toxicologie dit « contrats de soins » avec l'association LE MAIL	31	19	18	16	18
Postcure	2	0	2	2	1
Unité mère-nourrisson	0	0	0	0	0

La spécificité du psychologue clinicien sur le service de placement à l'extérieur : « les obligations de soins »

La présence de la psychologue sur l'ensemble des entretiens de préadmissions permet de réaliser une ébauche d'analyse de là où se situe la personne en fonction de sa réflexion autour du passage à l'acte mais aussi de son fonctionnement psychique.

L'observation de la structure de personnalité s'apparente à la question du diagnostic pour en faire une hypothèse de travail dans l'accompagnement que l'on va proposer avec l'accueil d'une personne détenue qui aménage sa peine à l'extérieur.

Nous partons donc au préalable toujours de la demande de la personne dans sa singularité.

En 2023, nous avons reçu, en binôme psychologue - travailleur social : **119 personnes** en entretiens pour faire une demande d'aménagement de peine sur le service de placement à l'extérieur.

La spécificité du psychologue clinicien du service est de bien connaître et d'appréhender la clinique de la criminologie. Cette particularité est partagée et s'inscrit dans un travail d'équipe pluridisciplinaire. Cette clinique rigoureuse s'inscrit dans des temps institutionnels indispensables comme les réunions cliniques ainsi que les temps de débriefings. Ils nous permettent ainsi d'être mieux à même d'étayer la personne dans ces divers accompagnements : socio-éducatifs comme psychologique en vue de proposer un travail qui s'inscrit dans la lutte contre la récidive.

Le repérage clinique est indispensable dans notre pratique au quotidien, il nous permet de mieux comprendre le passage à l'acte qui a inscrit le sujet dans une **problématique délictueuse, délinquante voire criminelle**.

Dans le travail de thérapie, la psychologue oriente et soutient la personne dans les changements qu'elle souhaite apporter à sa vie en vue d'une réinsertion, de la recherche d'un équilibre en prenant en compte les interdits, la Loi.

Le rôle du psychologue sur le service de placement à l'extérieur s'inscrit dans un accompagnement global et pluriel, un travail d'équipe dont on ne peut faire l'économie car dans la clinique du passage à l'acte, tout a son importance.

L'accompagnement psychologique **en 2023**, s'est décliné donc en fonction des spécificités des **104 personnes** qui ont été suivies.

Le soin et le partenariat avec l'association « Le Mail » et l'accompagnement thérapeutique

Nous avons été très vite confrontés aux difficultés psychologiques du public ainsi qu'à la fréquence des addictions (produits stupéfiants interdits et alcool) parmi les condamnés et les détenus sollicitant un placement extérieur. Cela nous a conduit à construire un partenariat fort avec l'association « Le Mail » afin d'accueillir des détenus toxicomanes dans le cadre d'un « contrat de soins » qui comprend, si nécessaire, un temps d'accueil en post-cure. 2 personnes ont été accueillies en PE / Post-cure avec l'association Le Mail.

Le partenariat avec Le Mail pour les Contrats de soins se décline sous deux formes principales :

- **Les repas d'accueil (31 sur l'année 2023)** : un travailleur social de l'association Le Mail, accompagné d'un éducateur de notre structure, est systématiquement présent lors du repas d'accueil des détenus sous contrat de soins.
- **Les réunions bimensuelles** avec l'équipe du PE : L'éducateur Spécialisé de l'association Le Mail et l'équipe complète du PE, échangent lors de réunions cliniques autour des accompagnements exercés sous contrat de soins, ainsi que sur les interactions repérées sur les temps de groupe.

La psychologue de notre service, à temps partiel, nous permet d'accueillir des personnes soumises à une obligation de soins (liée à une dépendance à l'alcool, à des délits à caractère sexuel, ou à tout autre délit ou crime nécessitant un espace « neutre » pour aborder les difficultés et appréhender l'après peine). Toutes les personnes accueillies bénéficient donc soit d'un contrat de soins avec l'association Le Mail, soit d'une obligation de soins avec la psychologue clinicienne de notre service.

Durée des placements

La moyenne de l'ensemble des placements terminés est de **244 jours, soit 8.1 mois** (258 jours en 2022, 225 jours en 2021, 204 jours en 2020).

La moyenne des placements suspendus puis révoqués est de **110 jours, soit 3.7 mois** (168 jours en 2022, 82 jours en 2021, 90 jours en 2020).

La moyenne des placements en cours au 31 décembre 2023 est de **156.7 jours, soit 5.2 mois**.

Devenir des personnes ayant mené à terme leur placement

L'accès à l'emploi

22 personnes sorties sont soit en CDDI avec notre association, soit ont accédé à un emploi pérenne.

Devenir des personnes ayant mené à terme leur placement

L'accès au logement

	Situation de la personne en entrée de PE	Situation de la personne en sortie de PE
Propriétaire		
Locataire HLM		4
Locataire parc privé		7
Sous-locataire		
Logement partagé/co-location		
FJT/FTM		
Résidence sociale /ALT		1
Hôtel meublé au mois		
Logement de fonction		
Chambre chez l'habitant		
Hébergement par des proches	3	32
Sous-locataire sans titre		
Hôtel à la journée		
Squatt/caravane		
Hébergement d'urgence		
Autres CHRS		
Hôpital		1
Incarcération	101	8
Condition de logement inconnue		2
Sans		
Autres		7
Non renseigné		

En 2023, 10 mesures de placement extérieur ont été révoquées, 1 suspendue : 10 personnes n'ont pas respecté leurs obligations dans le cadre du placement extérieur : 6 personnes ont commis un nouveau délit, 1 personne n'a pas respecté le règlement intérieur, et 2 personnes se sont évadées ; 1 personne a été suspendue pour motif médical (cure)

L'hébergement

Les détenus en placement extérieur sont hébergés dans des logements individuels loués et équipés par l'association.

Notre règlement intérieur instauré en 2012 a été retravaillé en partenariat avec le SPIP et les magistrats, avec une mise en application de ces modifications en mai 2019. Il est toujours doté des paliers progressifs concernant les horaires de présence sur l'hébergement. Cette présence sur l'hébergement est contrôlée par l'équipe éducative (visites à domicile et contrôles téléphoniques deux soirées par semaine) et par la Maison d'Arrêt (contrôles téléphoniques plus tard en soirée, lorsque l'équipe éducative n'arrive pas à joindre une personne). Pour ce faire, tous les hébergements disposent d'un téléphone fixe.

Un accompagnement socio-éducatif individuel

Chaque bénéficiaire de la mesure rencontre son référent éducatif au minimum une fois par semaine, certains sont vus si besoin plus régulièrement. La régularité de nos rencontres avec la personne varie selon ses besoins, ses demandes et son projet.

Les entretiens individuels peuvent avoir lieu tant à l'initiative des personnes accompagnées que de l'éducateur référent. Ils concernent à la fois le bon déroulement de la mesure, le respect des obligations de la personne (obligations de soin, d'indemniser les victimes,...) et la préparation de la fin de peine.

L'accompagnement individuel porte sur :

- l'emploi (CDDI),
- la formation professionnelle,
- l'accès au logement et/ou aux dispositifs d'hébergement,
- les liens parentaux et familiaux,
- l'accompagnement à la vie quotidienne (les rythmes surtout après plusieurs mois voire plusieurs années d'incarcération),
- Les aides à solliciter (formations, permis, accès logement...)
- la gestion des ressources,
- le suivi des obligations judiciaires,
- la réflexion sur le passage à l'acte en vue de lutter contre la récidive,
- la santé,
- la revalorisation des personnes, l'estime de soi...
- les démarches de soins spécifiques...

La conseillère en économie sociale et familiale traite particulièrement les dossiers de **demande de RSA** des personnes qui peuvent en bénéficier. Elle est habilitée à instruire les demandes de notre public. Elle reçoit chaque personne potentiellement éligible, dans les 15 jours suivants son arrivée. Elle est chargée d'informer la personne sur ses droits et ses devoirs, avant d'entamer l'instruction du dossier.

Les démarches d'accès aux soins et aux droits (ASS) concernent également presque tous les détenus accueillis. Notre public a souvent été fragilisé par « l'enfermement ». En effet, pendant la détention dans l'établissement pénitentiaire, certaines démarches de soins ont été ralenties voir interrompues. Beaucoup ont besoin de soins dentaires. D'ailleurs, la majorité des arrêts de travail en début de mesure, est liée à des problèmes dentaires. L'assistante de service social, reçoit dès leur arrivée toutes les personnes afin d'instruire une demande d'ASS ou de faire le point sur la situation, lorsque des droits sont établis (principalement les personnes ayant bénéficié d'un placement à l'extérieur en alternative à une incarcération).

Les ateliers « rénovation de mobilier » 2 sessions pour 10 personnes

Ces ateliers se sont déroulés sur 1 semaine et demie chacun et sont animés par deux travailleurs sociaux du service. Ils découlent du constat que nos bénéficiaires n'ont aucun mobilier pour s'installer dans leur logement et n'ont pas les moyens financiers de tout acheter.

L'objectif principal, au-delà de la restauration pure de mobilier qui mobilise une semaine pleine, est de démontrer qu'avec quelques meubles de récupération et peu de matériel, on peut leur donner une seconde vie à moindre coût.

L'acquisition de savoirs faire simples suivis d'un résultat très esthétique confèrent aux bénéficiaires une valorisation très nette, transposable dans le quotidien. D'abord mené à titre expérimental, cet atelier plébiscité par les participants rencontre un franc succès. Nous avons pu constater que les participants en avaient parlé à d'autres personnes qui de ce fait ont souhaité se positionner. Nous envisageons donc la reconduction de cette action.

L'équipe compose un groupe en fonction de l'évaluation des besoins des personnes accompagnées. Les deux travailleurs sociaux proposent aux personnes concernées cette action, en leur laissant le choix d'y participer ou pas.

Cette phase préalable de présentation et de positionnement effectuée, ils préparent ensemble l'atelier et effectuent un travail de recherche de mobiliers « bon marché ». Pour ce faire, ils se rendent chez EMMAÛS et aux ASTELLES. Une phase de préparation et d'achat des fournitures de 2 journées est nécessaire avant la phase de réalisation qui dure une semaine à temps plein. Durant cette semaine des repas sont pris en commun afin de proposer des temps conviviaux et d'échanges en plus des temps de « restauration du mobilier ».

Les bénéficiaires participent à l'achat du mobilier et l'association prend en charge les fournitures. Des photos sont prises avant et après les réalisations.

L'équipe est ensuite invitée à prendre connaissance des réalisations et nous pouvons aisément voir la fierté des personnes nous présentant leurs œuvres. La dimension de l'estime de soi prend tout son sens à travers ce projet.



Quelques réalisations des personnes accompagnées

Les repas d'accueil

A chaque nouvel accueil, un repas est partagé avec le référent éducatif, ainsi qu'un éducateur du Mail, si la personne bénéficie d'un contrat de soins.

69 repas d'accueil ont été effectués en 2023.

Ateliers « Accéder et vivre dans son logement » 2 sessions pour 14 personnes

Ces ateliers se déroulent sur une période de 2 semaines et mobilisent en plus 4 demi-journées ainsi qu'une journée pleine avec un repas partagé.

Ils comprennent des temps d'informations assurés par les travailleurs sociaux du service « Accompagnement socio-judiciaire » et des intervenants extérieurs : SIAO, chef de projets « Précarité énergétique » de l'association, et des mises en pratique autour de la thématique de la recherche de logement (retrait et dépôt de dossier auprès des bailleurs, devis assurances, CAF...).

Accompagnement en groupe pour effectuer un bilan de santé (partenariat avec le CPES) :

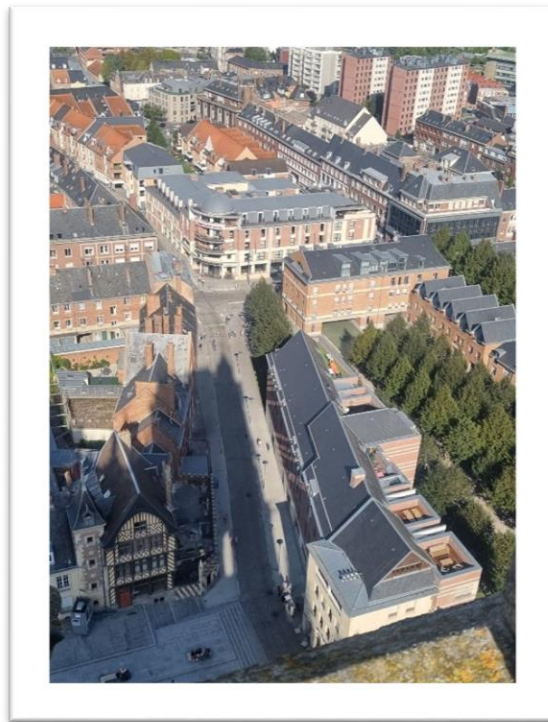
Le public que nous accueillons rencontre souvent des problématiques de santé somatiques, non traitées ou mal traitées en détention. Le temps du placement est souvent utilisé à sensibiliser et orienter les bénéficiaires vers des professionnels. Toutefois nous constatons que la démarche n'est pas facile et qu'un accompagnement physique est nécessaire.

De ce fait deux travailleurs sociaux ont proposé, en partenariat avec le CPES d'Amiens, l'accompagnement de groupes pour ces bilans de santé. Les représentants du CPES interviennent au sein de notre structure afin de présenter à un groupe ce bilan et sensibiliser les éventuels participants. Le jour du bilan, le groupe est accompagné physiquement par nos deux travailleurs sociaux et sont accueillis toute une matinée sur le site du CPES (dont le lieu est difficilement accessible pour notre public). Un médecin ou une infirmière se déplacent ensuite au sein de nos locaux pour la restitution individuelle des résultats.

Par la suite, des partenariats seront à privilégier, notamment avec la PASS. Nous avons par ailleurs construit un partenariat avec une pharmacie, afin qu'elle délivre gratuitement les médicaments aux bénéficiaires n'ayant pas encore leur document de CMU (après tampon de nos services sur l'ordonnance).

Le Placement Extérieur aux Journées du Patrimoine

Lors de cette journée du patrimoine en date du **16/09/2023**, **8 participants** étaient présents accompagnés de 2 travailleurs sociaux. La préparation s'est déroulée en amont lors d'un apéritif dinatoire au sein du service. Ce temps de préparation a permis aux uns et autres d'exprimer leurs désirs quant aux monuments à visiter, de confronter les idées et de choisir ensemble les sites. Ils ont visité le Musée du Picardie (exposition Jules Verne), effectué une visite guidée au sommet de la cathédrale d'Amiens, la Maison Jules Verne. Ils ont également tous partagé un repas sous forme de pique-nique. Comme l'année dernière certains ont poursuivi les visites le lendemain. Les retours étaient très positifs !



Vue plongeante sur le parvis de la cathédrale

Projection du film sur la justice restaurative au ciné Saint-Leu le 23 mai 2023



Opération "Nettoyons la nature " le 22/09/2023 sur le bord du chemin du halage et les étangs de Dreuil



Comme l'année dernière, suite à une mobilisation de toute l'équipe du placement extérieur, ainsi que des bénéficiaires, nous avons organisé une journée « Nettoyons la Nature » afin d'une part de mettre en œuvre une action de sensibilisation sur cette thématique et d'autre part partager une journée dans un autre cadre que celui du bureau. Nous avons sollicité le matériel nécessaire auprès de l'enseigne LECLERC.

15 personnes bénéficiaires et 7 membres de l'équipe (toute fonction confondue) ont contribué à nettoyer les abords de la Somme. Partis du Parc du grand marais, nous avons remonté le chemin du halage.

Le midi, nous avons partagé un barbecue, organisé sur proposition de deux personnes accompagnées et d'un référent éducatif. S'en est suivi un tournoi de pétanque.

Cette journée a été très appréciée par tous !

La mise à l'emploi et l'accompagnement professionnel

Les personnes accueillies en Placement à l'extérieur bénéficient d'un CDDI avec l'association APREMIS. La Direction de l'Insertion, en lien avec l'équipe du Placement Extérieur, est chargée de la mise à l'emploi et l'accompagnement professionnel des personnes.

Les salariés sont mis en situation de travail - dans le cadre d'une convention partenariale pour l'accueil et l'accompagnement des publics sous-main de justice - auprès des services de la Ville d'Amiens (nettoyement urbain, cantine scolaire, nettoyage gymnases & piscines, entretien Cimetières, Voirie, Bâtiment, Nettoyage Zoo...).

Les salariés sont encadrés directement par les équipes de la Municipalité, des entretiens, bilans, évaluations sont réalisés régulièrement par les conseillers en insertion avec les chefs d'équipe. Il convient de souligner que les encadrants des services d'Amiens Métropole qui contribuent à cet accueil sont particulièrement impliqués mais se disent également satisfaits de cette collaboration : suivi de qualité et réactivité par les chargés d'insertion, motivation des salariés en CDI dans leur grande majorité.

Typologie du public accueilli en 2023

- 119 personnes : **115 Hommes - 4 Femmes**
- **77 salarié.es recruté.e.s en 2023** (cela représente 65% de l'effectif total) :
 - **53 personnes sur l'ACI Multi-site (69%) -Mise à disposition Amiens Métropole-**
 - 17 personnes sur l'ACI Second Œuvre (22%)
 - 3 personnes sur l'ACI Menuiserie (4%)
 - 4 personnes sur COLIBRI + (5%)
- 80 personnes étaient sans emploi depuis + de 2 ans (67 %)
- 64 bénéficiaires du RSA (54 %)
- 6 personnes reconnues travailleurs handicapés (5 %)
- 19 personnes ont moins de 26 ans (16 %)
- 11 personnes ont plus de 50 ans (9%)
- 14 personnes ont un statut de réfugié sous protection internationale (12%)

ACI MULTISITE : 75 personnes accompagnées

- **644 ENTRETIENS DE SUIVIS INDIVIDUELS SOCIOPROFESSIONNELS AVEC LES CHARGES D'INSERTIONS :**
 - **225 entretiens d'accompagnement social** : Aide et soutien dans les démarches administratives, démarches liées à la santé, aide à l'ouverture de droits (Pole Emploi, Sécurité Sociale ...)
 - **223 entretiens** liés à la définition, élaboration du projet professionnel : projet formation, visites et découvertes des métiers et des formations...
 - **92 entretiens de suivis professionnel** : Entretiens suivi, bilans, réalisés avec les Chefs d'équipe d'Amiens Métropole pour évaluer les savoir et les compétences acquises à travers l'activité de production.
 - **104 entretiens liés à la préparation à la sortie en emploi** : recherche et positionnement sur des offres d'emplois, orientations vers d'autres SIAE pour une suite de parcours, réactualisation ou élaboration du CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, bilan fin de parcours
 - **3 Périodes d'immersion** sur les métiers de la propreté, espaces verts transports réalisées avec les entreprises PREMIUM PROPLETE - GEIQ PROPLETE - ABC TRANSPORTS - SA GAMM VERT- TRANSPORTS JACOT

- **FORMATION DES SALARIES EN PARCOURS :**
 - 2 actions « **préparation au code de la route** » avec les Robins des routes, mutualisées avec Somme Emploi Services : 2 salariés ont participé
 - 2 salariés via la Plateforme de professionnalisation de l'IRIAE :
 - 2 salariés sur l'action « Employé polyvalent + passage du CACES » - GRETA
 - 3 salariés sur l'action « Métier de la logistique + CACES » - PROMEO

Les salariés ont également bénéficié de plusieurs périodes d'immersions, de job dating, de rencontres avec des entreprises, ainsi que d'actions collectives autour de la recherche d'emploi

LES ACTIONS COLLECTIVES (pour les 3 ACI)

=> **Ateliers collectifs animés par les chargés d'insertion et les partenaires sur différentes thématiques :**

- 9 Ateliers numériques animé par le CCAS : 7 salariés
- 4 Ateliers « règlement intérieur » en groupe soit 14 salariés
- 2 ateliers « compétences » : 8 salariés en CDDI
- 2 ateliers « sensibilisation Addiction » France Addiction : 7 salariés
- 1 atelier GEIQ BTP : 10 participants
- 1 atelier création d'entreprise avec cité lab
- 2 atelier « 5 minutes pour convaincre » : 7 personnes
- 1 atelier « eco gestes » 8 salariés sous le projet PRINT
- 1 atelier savoir habiter : 3 salariés
- 1 atelier « sensibilisation prévention routière » animé par les encadrants techniques : 7 salariés qui ont le permis.
- 1 atelier présentation action code de la route
- Atelier hebdomadaire du règlement intérieur pour les personnes du placement extérieur

=> **Mise en place de Job Dating par les chargés d'insertion avec les agences intérim du territoire :**

Interinser
Randstad
Humando
Geiq propreté

=> **Participation aux FORUM/SALONS organisés sur le territoire :**

CCI Nuit de l'orientation
CCI Hotellerie/ restauration
Salon de l'alternance
Business Expo
CCI Business
Décroche ton job
Forum du recrutement en alternance
Place de l'emploi
Forum de l'emploi à camon
Job dating avec randstad
BTP Expo

Sorties en emploi ou formation pour les 3 Ateliers Chantiers d'Insertion (multi-site, menuiserie, second-œuvre) :

55% SORTIES DYNAMIQUES : 74 salariés sont sortis en emploi ou en formation

- **23% Emploi durable :**
 - 3 Embauches en CDI
 - 12 Embauches en CDD d'une durée de 6 mois et plus
- **6 % Emploi de transition :**
 - 4 Embauches en CDD de moins de 6 mois
- **26 % Sorties positives :**
 - 17 Autres sorties reconnues comme positive

**DUREE MOYENNE DE
PARCOURS 9 MOIS**
